

SANTÉ INTERNATIONALE ÉTUDIANTS

Vous partez étudier à l'autre bout du monde.

Avec MyStudies Cover,
vous emportez une bonne
couverture **santé et assistance**
dans votre valise.

CONFORME
AUX EXIGENCES
DES PLUS GRANDES
UNIVERSITÉS
INTERNATIONALES

Téléchargez notre application
mobile Easy Claim !



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !

 www.facebook.com/AprilExpat

 www.twitter.com/AprilExpat

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé



april
international

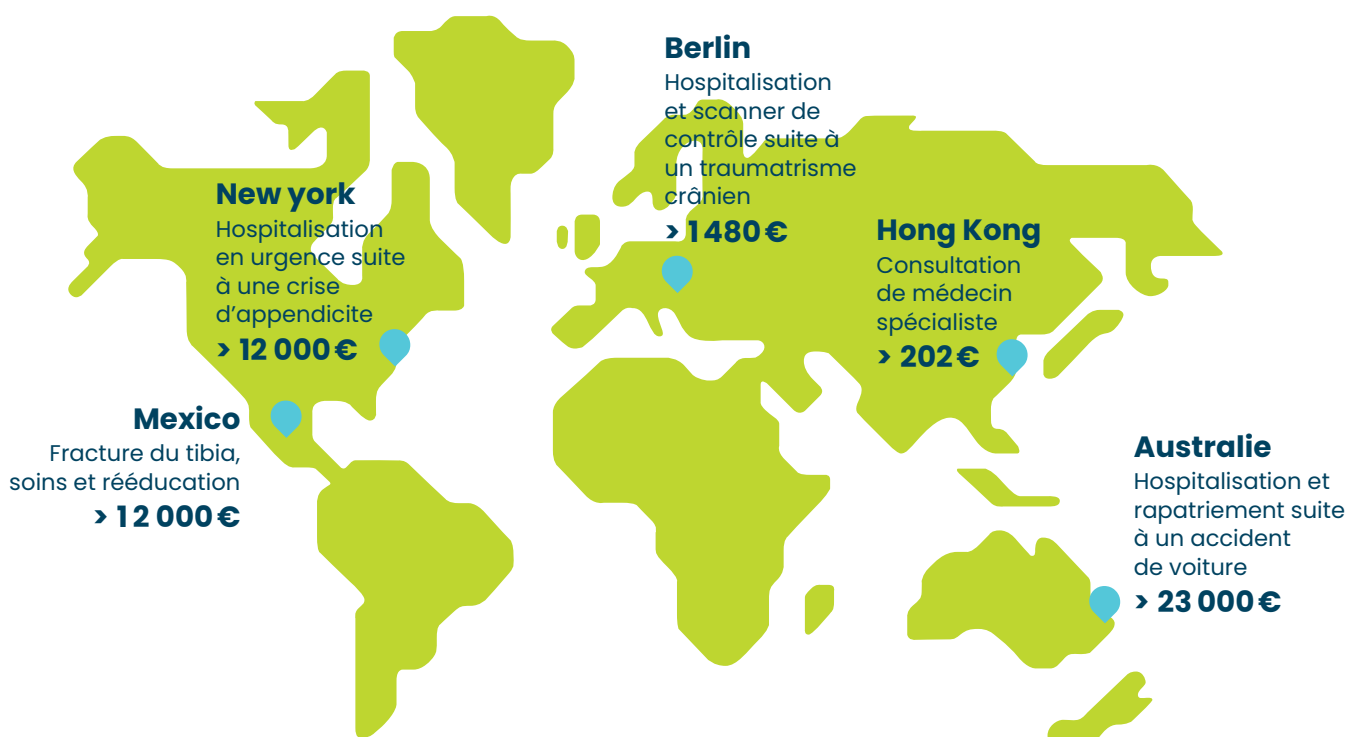
L'assurance en plus facile.

Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Quels que soient votre profil et votre destination, avoir une bonne couverture santé est essentiel. Vous n'êtes pas à l'abri d'un accident ou d'un problème de santé.

MyStudies Cover est la solution d'assurance adaptée à vos besoins et à votre situation afin d'éviter les mauvaises surprises !

Pourquoi m'assurer ?



1

Des coûts de santé qui peuvent vite grimper

Les frais de santé à l'étranger sont très variables d'un pays à l'autre et peuvent coûter très cher. Très souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable à l'étranger.

2

Vous ne pourrez pas compter sur une prise en charge de la Sécurité sociale :

- > prise en charge non systématique,
- > remboursement sur la base des tarifs français.

3

En Europe, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ne suffit pas pour être bien couvert :

- > accès limité aux professionnels et établissements de santé du système public (délais d'attente parfois très longs),
- > pas de libre choix du médecin,
- > pas de certitude que votre carte soit acceptée,
- > parfois, un important reste à charge.



4

La couverture des cartes bancaires ne fonctionne que pour un séjour de 3 mois maximum :

Avec une carte bancaire « de base », il y a une franchise de 50 € minimum par acte et le plafond global de remboursement est de 11 000 €.



Comprendre le contrat MyStudies Cover

Cette solution est faite pour vous, si :

-  Vous êtes scolarisé et séjournez en dehors de votre pays de nationalité.
-  Pour une durée de moins d'1 an à l'occasion de vacances, d'études, d'un séjour linguistique ou au pair.

Choisissez votre formule :

FORMULE **EMERGENCY**

UN PACKAGE POUR LES PETITS BUDGETS

Une solution pour vous assurer en cas d'**accident et d'urgence médicale**.

VOS GARANTIES :

- › Frais de santé (accident et urgence médicale uniquement)
- › Assistance rapatriement
- › Responsabilité civile vie privée
- › Individuelle accident

PLAFOND ANNUEL DE COUVERTURE

100 000 € dans le monde entier
(250 000 € en cas de couverture aux USA)



La garantie Frais de santé est valable :

- › uniquement en cas d'**accident** ou d'**urgence médicale** ;
- › si vous ne dépassez pas un **plafond de 750 €** par année d'assurance pour la médecine courante ;
- › si vous **complétez un formulaire médical** pour chaque remboursement.

FORMULE **COMFORT**

UN PACKAGE D'ASSURANCE **COMPLET**

Une solution d'assurance qui vous couvre **quelle que soit votre situation**.

VOS GARANTIES :

- › Frais de santé
- › Assistance rapatriement
- › Responsabilité civile vie privée
- › Individuelle accident

PLAFOND ANNUEL DE COUVERTURE

200 000 € dans le monde entier
(500 000 € en cas de couverture aux USA)



**Recommandée par APRIL
pour un séjour à l'étranger
couvert à 100% !**

Sélectionnez le type de couverture souhaité :

- ☐ 1^{er} euro :
→ recommandée pour avoir un interlocuteur unique et partir l'esprit tranquille.
- ☐ en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (uniquement en cas de formule Comfort) :
→ recommandée pour bénéficier des prestations de la CFE et d'APRIL International,
- ☐ en complément de la Carte Européenne d'Assurance Maladie / Sécurité sociale française (uniquement en cas de formule Comfort) :
→ recommandée pour certaines destinations¹ et pour les petits budgets.



LES AVANTAGES DE LA CFE :

- › continuité de vos droits et de votre couverture santé en France ;
- › continuité de la prise en charge des soins sur la base du tarif français ;
- › aucun délai de carence en cas de retour en France : vous intégrez immédiatement le régime de Sécurité sociale ;
- › aucune exclusion de couverture.



(1) Couverture valable uniquement dans le secteur public et en Europe. Pour découvrir la liste des pays couverts, rendez-vous sur le site www.ameli.fr, dans la rubrique Droits et démarches / Europe, International / Protection sociale à l'étranger / Études à l'étranger.

Comprendre votre contrat

Vos garanties en un clin d'œil :

LES FORMULES	EMERGENCY	COMFORT
PLAFOND (global maximum par bénéficiaire et par durée de couverture)	100 000 € dans le monde entier (250 000 € en cas de couverture aux USA)  Couverture uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale	200 000 € dans le monde entier (500 000 € en cas de couverture aux USA)
GARANTIE FRAIS DE SANTÉ		
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE		
› Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) › Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) › Honoraires médicaux et chirurgicaux › Examens, analyses, médicaments › Actes médicaux	100% des frais réels Accord préalable nécessaire pour tous les soins supérieurs à 2 000 € et orientation vers l'hôpital le mieux adapté (selon la pathologie et les coûts de santé pratiqués par les établissements)	
Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 30 jours par an	
Chambre privée	Jusqu'à 50 € par jour	
MÉDECINE COURANTE		
Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels, jusqu'à 750 € par an uniquement suite à un accident et urgence médicale et sur présentation du formulaire de remboursement	100% des frais réels
Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie		
Actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes (suite à la prise en charge hospitalière par APRIL International)		
Soins dentaires d'urgence	Jusqu'à 400 € par an	
Prothèses dentaires (suite à un accident caractérisé)	Jusqu'à 600 € par an	
Autres prothèses (suite à un accident caractérisé)	Jusqu'à 500 € par an	
Optique : verres et montures ou lentilles (suite à un accident caractérisé)		
PRÉVENTION		
Préservatifs	Jusqu'à 20 € par an	
Moyens contraceptifs, vaccins, traitements anti-paludéens sur prescription médicale	Non pris en charge	Jusqu'à 100 € par an

AUTRES GARANTIES	MONTANTS
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
Transport médical, rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Rapatriement du corps ou des cendres en cas de décès	
Frais de cercueil	1 500 €
Accompagnement du défunt	Billet aller/retour
Traduction de documents légaux ou administratifs	Jusqu'à 500 € par an
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé pendant plus de 6 jours	Billet aller/retour Frais d'hôtel pendant 10 nuits (maximum 80 €/nuit)
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet aller/retour
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	
Retour anticipé en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	Billet aller simple
Retour des membres de la famille assurés	
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays de destination	
Transmission de messages urgents	100 % des frais réels
Retour impossible	80 € par nuit (maximum 5 nuits)
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	Avance jusqu'à 1 000 €
Frais de recherche et de secours	Jusqu'à 5 000 € par personne et par évènement
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	Frais d'envoi
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE	
Dommages corporels	Jusqu'à 4 500 000 €
› Dommages matériels et immatériels consécutifs › Dommages locatifs	Jusqu'à 450 000 € par an Dont 90 000 € pour les dommages matériels Franchise de 75 € par sinistre
Dommages matériels causés pendant un stage	Jusqu'à 12 000 € par an Franchise de 75 € par sinistre
ASSISTANCE JURIDIQUE	
Honoraires d'avocat à l'étranger	Jusqu'à 3 000 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	Jusqu'à 15 000 € par événement
ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE	
Entretiens avec un psychologue	3 entretiens téléphoniques
INDIVIDUELLE ACCIDENT	
Capital en cas de décès accidentel	10 000 € - Limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité permanente totale ou partielle suite à un accident	Jusqu'à 40 000 € Franchise relative de 20%
ASSURANCE BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
BAGAGES › Perte, vol et destruction totale ou partielle au cours du trajet aller/retour › Vol et destruction totale ou partielle pendant le séjour	1 600 € - Limité à 800 € pour les objets précieux
Retard de bagages	Jusqu'à 200 €
Téléphone portable, tablette, smartphone : vol par agression ou à l'arraché	Jusqu'à 500 €
Utilisation frauduleuse de la carte SIM	Frais réels
INCIDENTS DE VOYAGE	
Report de départ (report ou changement de date d'examen)	Remboursement des pénalités de changement de billet d'avion jusqu'à 100 €
Retard d'avion / Annulation	Jusqu'à 300 €
Manquement de correspondance	
INTERRUPTION DE SÉJOUR	
› Remboursement des frais de scolarité de l'année en cours en cas de rapatriement ou › Remboursement des frais de séjour déjà engagés en cas d'interruption de séjour suite à rapatriement	Au prorata temporis dans la limite de 5 000 € Frais réels dans la limite de 250 € par jour

Vos zones de couverture et vos tarifs



Choisissez votre zone de couverture

Votre pays de destination déterminera la **zone de couverture** dans laquelle vos garanties s'appliqueront.

Votre contrat MyStudies Cover vous propose 3 zones de couverture au choix :

ZONE 1 :
États-Unis et monde entier

ZONE 2 :
Canada, Chine, Hong-Kong,
Mexique, Monaco,
Royaume-Uni, Russie,
Singapour, Suisse

ZONE 3 :
Reste du monde

Votre couverture sera valable :

- › dans la zone où se situe votre pays de destination principal ainsi que dans les zones inférieures,
- › dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- › en cas d'accident ou d'urgence médicale sur présentation du formulaire de remboursement, pendant 30 jours cumulés sur toute la période en dehors de la zone de couverture,
- › à l'exception des pays exclus.

Découvrez vos tarifs par formule et par zone

Votre tarif est calculé en fonction de votre âge, votre zone de couverture et le mode de couverture choisi.

FORMULES / TYPES DE COUVERTURE	EMERGENCY 1 ^{er} €			COMFORT 1 ^{er} €			COMFORT complément Sécurité sociale /CFE/CEAM		
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Moins de 31 ans	47 €	36 €		67 €	49 €		47 €	36 €	
Moins de 41 ans	143 €	94 €	72 €	190 €	122 €	92 €	125 €	82 €	63 €
Moins de 51 ans	262 €	153 €	105 €	337 €	194 €	131 €	222 €	123 €	86 €
Moins de 61 ans	343 €	199 €	136 €	442 €	254 €	169 €	291 €	160 €	110 €
Moins de 71 ans	539 €	340 €	213 €	629 €	399 €	249 €	411 €	254 €	162 €
Moins de 80 ans	735 €	493 €	303 €	819 €	555 €	342 €	534 €	350 €	219 €

BON À SAVOIR : les tarifs indiqués ci-dessus sont mensuels.

Ces derniers sont calculés au prorata selon la durée de votre séjour pour une tarification au plus juste.

Vos services



Prise en charge directe de votre hospitalisation

VOUS ÊTES HOSPITALISÉ EN URGENCE ?

Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge.

VOUS PROGRAMMEZ UNE HOSPITALISATION ?

Soumettez votre demande sur votre appli Easy Claim. À réception de votre dossier, nos équipes confirmeront votre couverture à l'hôpital et régleront votre facture directement.

● **Ces services sont disponibles pour tout type de couverture** (sauf en cas de choix de couverture en complément de la Sécurité sociale française ou de la CEAM).



Votre service de tiers-payant aux USA et au Mexique (avec la formule Comfort)

Grâce à notre partenariat avec Global Excel, vous bénéficiez d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis et au Mexique :

- › près de 690 000 médecins
 - › plus de 5 500 hôpitaux,
 - › plus de 68 000 pharmacies,
- auprès desquels vous n'aurez pas à faire l'avance d'argent, nous réglerons directement votre facture.



BON À SAVOIR : les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels avec AETNA et Caremark, deux des plus grands réseaux de soins aux USA. Pour toute demande de consultation, d'hospitalisation ou de médecine courante, vous devez vous rendre auprès des professionnels et établissements de santé appartenant à ces réseaux.

Comment connaître les hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires ?



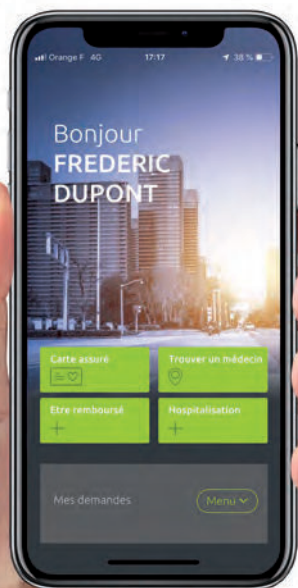
Rien de plus simple. Pour cela, téléchargez votre appli mobile Easy Claim, cliquez sur « Trouver un médecin » et renseignez vos critères pour localiser le professionnel ou l'établissement le plus proche de vous !

QUI CONTACTER POUR VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ?

Nous sommes à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour répondre à toutes vos questions ! Depuis les États-Unis, composez le **1-866-299-2900** et un conseiller vous aidera.

Vos services digitaux

Pour faciliter la gestion de votre contrat à l'étranger, nous développons continuellement de nouveaux services 100% en ligne.



VOTRE APPLI EASY CLAIM

Avec votre appli mobile Easy Claim, vous pouvez :

- › envoyer vos demandes de remboursement de frais de santé jusqu'à 1 000 €
- › consulter et télécharger votre Carte Assuré
- › demander une prise en charge avant une hospitalisation
- › trouver un professionnel de santé proche de chez vous recommandé par APRIL
- › connaître vos contacts privilégiés et nous joindre facilement.

● **Téléchargez l'appli APRIL Easy Claim dans l'App Store ou Google Play**



VOTRE ESPACE CLIENT

En quelques clics, depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, vous pouvez télécharger vos documents utiles (attestation d'assurance, carte d'assuré, conditions générales, factures...), consulter tous vos remboursements et modifier vos informations personnelles.

● **Simple et 100% en ligne !**



VOS CONSEILLERS MULTILINGUES ET CONNECTÉS !

Une question ?

Vos conseillers sont joignables non seulement par téléphone et e-mail, mais aussi via chat, et Facebook Messenger !

● **Connectez-vous à votre Espace Client ou ouvrez votre app APRIL Easy Claim et dialoguez en direct avec un conseiller ! C'est aussi ça, l'assurance en plus facile.**



Nos réponses

à vos questions les plus fréquentes



Comment payer ma cotisation ?

La cotisation est payable en intégralité au moment de l'adhésion. Elle peut être réglée par carte bancaire, PayPal ou prélèvement SEPA. La mensualisation est possible uniquement par prélèvement SEPA moyennant des frais de fractionnement de 3 €.



Sous quel délai serai-je couvert ?

Votre couverture prendra effet à partir de la date de début de couverture indiquée sur votre attestation, au plus tôt le lendemain de votre souscription.



Puis-je consulter le médecin de mon choix ? Devrai-je avancer les frais ?

Vous pouvez consulter le professionnel de santé de votre choix, hormis aux États-Unis où notre prise en charge intervient uniquement auprès des membres de notre réseau AETNA, par l'intermédiaire de notre partenaire Global Excel.

Et pour qu'il n'y ait pas de surprise, on vous prévient : vos frais de dermatologie, vos médicaments non génériques, vos soins dentaires de routine, les médecines douces ne sont pas couverts par ce contrat.



VOTRE CHECK-LIST AVANT DE PARTIR :

- ✓ Pensez à effectuer un bilan de santé avant votre départ et à vous assurer que vos vaccins soient à jour.
- ✓ N'oubliez pas de prendre avec vous une trousse médicale contenant tous les équipements nécessaires aux premiers soins, les médicaments courants ainsi que vos prescriptions en cours.
- ✓ Notez également les informations utiles concernant votre contrat d'assurance (numéro de contrat, coordonnées, numéro d'urgence) et communiquez-les à l'un de vos proches.

Nos contacts et réseaux sociaux

- **Par téléphone :** + 33 (0)1 73 03 41 29
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
heure de Paris
- **Par e-mail :**
conseillers.expat@april-international.com
- **Dans nos bureaux :**
14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris
FRANCE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Pour ne jamais rater nos actualités,
rejoignez-nous sur :



Pourquoi choisir APRIL International ?

100%
INTERNATIONAL

Nos équipes ne sont jamais loin !

Vous avez besoin d'un avis médical ?
Des conseils pour choisir votre médecin ou hôpital ?
Vous pouvez compter sur nous pour jouer la carte
de la proximité !

Dans la région du monde où vous êtes expatrié, nous
avons toujours un expert qui maîtrise les spécificités du
système de santé local ! Il saura répondre rapidement
à vos questions.

Nous parlons l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais,
le néerlandais, le chinois, l'arabe...



180
PAYS
COUVERTS

40
ANS
D'EXPÉRIENCE

+ 130 000
EXPATRIÉS
COUVERTS

260
COLLABORATEURS
POLYGLOTTES



Nous nous engageons !

Notre vision :

En combinant proximité et expertise, nous avons pour objectif de rendre l'accès aux soins de santé de qualité facile pour tous dans un contexte international.

Nos engagements :



EXPERTISE

Cela fait 40 ans que nous assurons des expatriés. Plus de 500 000 étudiants nous ont déjà confié l'assurance de leur santé à l'étranger.



PROXIMITÉ

Avec nos conseillers joignables 24/7, par téléphone, E-mail, Messenger, dans nos multiples centres de gestion à travers le monde. Vous pouvez aussi nous rendre visite !



SIMPLICITÉ

Avec des services pour faciliter vos démarches (paiement direct des frais d'hospitalisation 24/7, appli pour envoyer vos demandes de remboursement en quelques clics, etc.).



COUVERTURE

conforme aux exigences pour vos visas et vos études internationales, partout dans le monde.

APRIL, l'assurance en plus facile

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible.

Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises.

Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International Care France vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ
VOTRE ASSUREUR CONSEIL :

april International Care

Siège social :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info.expatri@april-international.com - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727



L'assurance en plus facile.